Syndicat 100% agriculteurs

Agriculteurs Responsables

N/Ref : 2023/06_FT/CF
Blessac, le 06 juin 2023

PRÉFECTURE DE CREUSE
Madame la Préfète
Bâtiment Martin Nadaud
4 Place Louis Lacrocq
23000 GUERET

Objet : Contrôles en exploitation

Madame la Préfète,

À chaque crise, les paysans ont été en première ligne. Ils sont injustement pris pour cible par les associations environnementales, animalistes et accusés de tous les maux que la terre puisse porter.

Malgré tout, ils œuvrent quotidiennement afin d'assurer un approvisionnement alimentaire à l'ensemble de la population, ils ne démèritent pas ; particulièrement, en cette période de semis de maïs, d'ensilage et de récolte de foin qui vont leur permettre, si les conditions climatiques le permettent, de faire du stock de fourrages pour subvenir aux besoins alimentaires de leurs animaux.

La Coordination Rurale de Creuse, troisième syndicat agricole du département a été alertée par des paysans concernant des contrôles actuellement diligentés sur les exploitations creusoises.

En cette période de travaux intenses aux champs, très occupés à jongler avec les caprices de la météo, les paysans creusois n'ont pas de temps à perdre avec des contrôleurs qui, de toute évidence n'ont pas d'autres objectifs que de les sanctionner.

Nous sentons une certaine animosité et une crainte naître sur le terrain. Vous n'êtes pas sans savoir que les contrôles réalisés dans les exploitations sont souvent mal vécus par les agriculteurs. À ce sentiment d'injustice face à des normes qu'il est toujours plus complexe d'appliquer à la lettre et des sanctions jugées sévères et trop systématiques, les paysans sont pris au dépourvu lors de l'annonce du contrôle, car celle-ci remet en cause toute l'organisation de leur travail pour recevoir les justiciers de l'administration.

Coordination Rurale de Creuse
Safran – Bureau n°1002 – 2 avenue Georges Guingouin - CS80912 – 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 55 06 50 19 – Mobile : 07 86 01 67 78 – Mail : limousin@coordinationrurale.fr
Site : http://www.coordinationrurale.fr/aquitaine-limousin-poitou-charentes/

Comprenez, Madame la Préfète, que les paysans sont des chefs d'exploitation qui travaillent avec du vivant, soumis aux aléas climatiques et que l'organisation doit être sans faille pour maintenir un équilibre parfois fragile.

Par conséquent, la CR23, vous demande de ne diligenter aucun contrôle sur les exploitations creusoises durant les mois à venir, et ce, jusqu'à ce que les travaux des champs soient totalement terminés.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Florian Tournade

Président de la CR23

Envoi recommandé avec AR

Courrier adressé à :
Monsieur le Président Directeur Général de l'Agence de Services et de Paiement
Madame le Directeur de la DDT de Creuse

Coordination Rurale de Creuse
Safran – Bureau n°1002 – 2 avenue Georges Guingouin - CS80912 – 87017 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 55 06 50 19 – Mobile : 07 86 01 67 78 – Mail : limousin@coordinationrurale.fr
Site : http://www.coordinationrurale.fr/aquitaine-limousin-poitou-charentes/